

Baromètre d'avancement du projet de territoire des Laënnec

Revue Stratégique 2025

PRÉFÈTE DU RHÔNE Liberté Égalité Fraternité · ACADÉMIE DE LYON Liberté Égalité Fraternité · MÉTROPOLE GRAND LYON · VILLE DE LYON · ABC HLM Rhône Métropole de Lyon · ars Agence Régionale de Santé · BANQUE des TERRITOIRES · France Travail

JUIN 2026

Baromètre d'avancement du Projet de Territoire de Laënnec

Revue stratégique

Année 2025

Table des matières

1 RAPPELS GÉNÉRAUX SUR LE PDT 3

1.1 Synthèse du cadre d'intervention 3

1.2 Les défis du PDT en un coup d'œil 4

1.3 Les chiffres clés de la mise en œuvre de l'appel à projet au sein du PDT 5

2 ÉVOLUTIONS MARQUANTES DU TERRITOIRE 6

2.1 Suivi des indicateurs clés 6

2.2 Éléments saillants de l'enquête écoute habitants 2024 7

2.3 Faits marquants et éléments de contexte à retenir 7

3 L'AVANCEMENT PAR DÉFI 9

3.1 Défi 1 – Proposer un accompagnement des habitant-es en fonction de leur spécificité .9

3.2 Défi 2 – Créer du lien entre les personnes 11

3.3 Défi 3 – Améliorer le cadre de vie et les logements 12

3.4 Défi 4 – Assurer une éducation équitable aux enfants du quartier 14

4 ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX ET PERSPECTIVES 16

4.1 Les principaux enseignements après un an 16

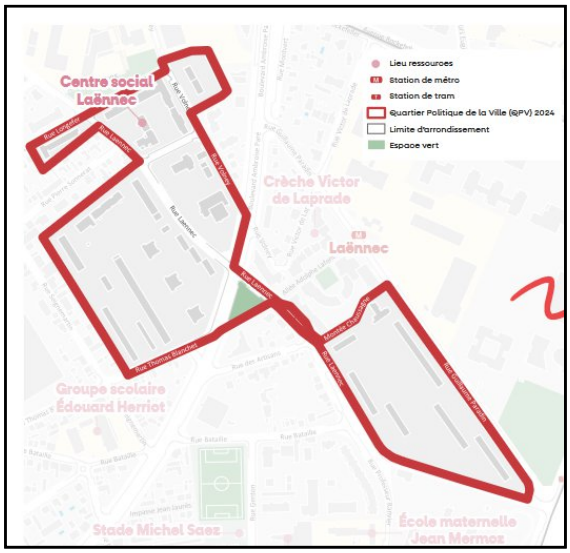
4.2 Les différents enjeux d'évolution pour la suite du PDT 16

1 Rappels généraux sur le PDT

1.1 Synthèse du cadre d'intervention

Inscrit dans la période 2024-2030, **le Projet de territoire (PDT) de Laënnec concerne un quartier entrant en politique de la ville**, marqué par des fragilités sociales importantes mais aussi par la présence de ressources et d'équipements de proximité structurants. Le territoire compte près de 1 800 habitants, avec une forte proportion de personnes seules, de personnes âgées et une présence importante de logements sociaux.

L'ambition du PDT est d'**améliorer les conditions de vie des habitantes et habitants en renforçant les réponses de proximité autour des principaux enjeux du quartier** : accompagnement des publics fragiles, lien social, cadre de vie et éducation. Le projet cherche ainsi à agir sur des problématiques d'isolement, de précarité, de fragilité de la vie de quartier ou encore de qualité des espaces résidentiels, dans un territoire qui dispose de peu de lieux de centralité et où les résidences fonctionnent encore largement de manière indépendantes les unes des autres.



Le PDT s'adresse prioritairement aux habitantes et habitants du quartier, avec une attention particulière portée aux personnes âgées isolées, aux familles monoparentales, aux ménages en situation de pauvreté laborieuse, aux jeunes et aux enfants du quartier. Il s'appuie sur un portage partenarial associant la Ville de Lyon, la Métropole, l'État, les bailleurs sociaux le centre social Laënnec, les établissements scolaires, les associations et les différents acteurs de proximité mobilisés sur le territoire.







Structurée en quatre axes ou priorités d'intervention (cf. page suivante), la mise en œuvre du PDT repose sur **une logique progressive de développement social local, articulant travail partenarial, mobilisation du droit commun, démarches d'aller-vers et adaptation aux réalités du quartier**. Dans un territoire encore en phase de structuration comme quartier politique de la ville, une attention particulière est portée à la connaissance des besoins, à l'interconnaissance entre acteurs et à la création de premiers espaces de dialogue et d'action collective avec les habitantes et habitants.

Le présent baromètre constitue une première revue stratégique du Projet de territoire et porte sur l'année 2025, première année complète de mise en œuvre du PDT de Laënnec.

1.2 Les défis du PDT en un coup d'œil

QUATRE DEFIS POUR LE TERRITOIRE

01 Proposer un accompagnement adapté

02 Créer du lien entre les personnes

03 Améliorer le cadre de vie et les logements

04 Assurer une éducation équitable pour les enfants du quartier



1.3 Les chiffres clés de la mise en œuvre de l'appel à projet au sein du PDT

1 **Appel à projet** comprenant : Politique de la ville Ville de Lyon + ANCT dont FIL / FAL

6 **Projets financés**

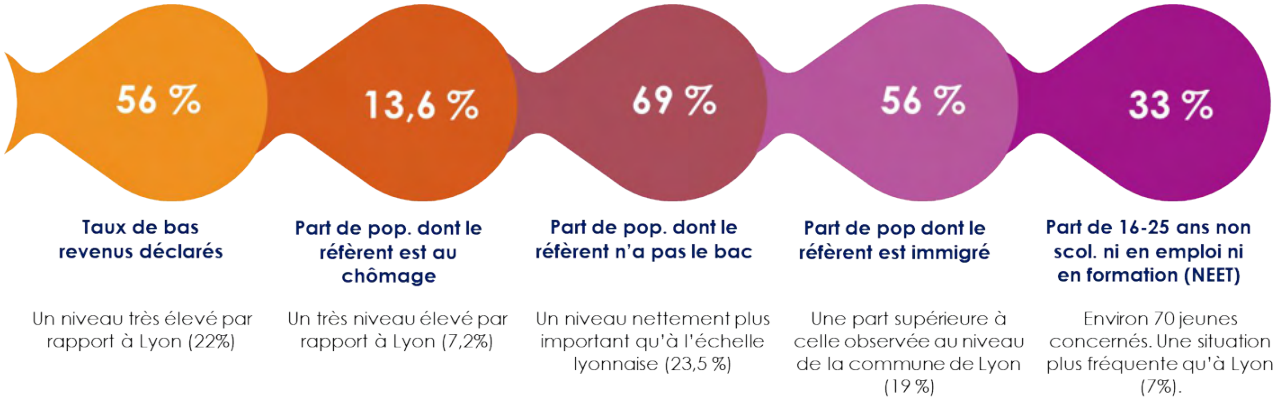
22 **En K €, le montant de la programmation**

3 **Le nombre de porteurs de projet**

13 **Le nombre d'agents ville de Lyon au sein de l'équipe élargie**

2 Évolutions marquantes du territoire

2.1 Suivi des indicateurs clés



- On comptabilise environ **1 300 habitants au périmètre Iris-QPV de Laënnec** en 2022 et 1 842 au périmètre QPV en 2020. Des dynamiques liées à la libération progressive d'une centaine de logements sur la résidence de la SACVL peut expliquer une partie des écarts constatés entre les deux échelles - dont les données ne portent de surcroît pas sur le même millésime.
- 56% de la population au périmètre QPV vit sous le seuil de bas revenus en 2021 (contre 32,6 % à l'échelle du 8e arrondissement et 21,8% à l'échelle lyonnaise).
- En 2022, au périmètre de l'Iris-QPV Laënnec, **69 % des habitants** (enfants et adultes compris) vit dans un ménage **dont le niveau de diplôme du référent du ménage est inférieur au bac** (contre 23,5 % à l'échelle lyonnaise).
- **13,6% de la population (enfants et adultes compris) vit dans un ménage dont le référent se trouve au chômage en 2022** au périmètre de l'Iris-QPV (contre 7,2 % à l'échelle lyonnaise).
- En 2022, **plus d'un habitant sur deux** (56%) à l'échelle de l'Iris-QPV **vit dans un ménage dont le référent est immigré** (une personne né étrangère à l'étranger et résident en France), contre 25,8% à l'échelle du 8e arrondissement et 19,4% à Lyon.
- On comptabilise, enfin, **près de 70 jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés ni en emploi ni en formation** (NEET) à l'échelle de l'Iris-QPV en 2022, soit **près d'un jeune de 16-25 ans sur trois** (33,5%), contre 7,3% à l'échelle lyonnaise.

Précaution de lecture des indicateurs à l' « Iris-QPV Laënnec »
Les indicateurs présentés ci-dessus sont diffusés à l'échelle de l'Iris-QPV (entité statistique croisant les délimitations Iris et QPV). L'indicateur de bas revenus déclarés porte sur la population des ménages fiscaux de l'Iris Rockefeller-La Buire. Les autres indicateurs, issus du recensement de la population, sont calculés sur la population se déclarant locataire HLM de l'Iris Rockefeller-La Buire : ce mode de calcul prend donc en compte la population locataire HLM de l'Iris qui ne réside pas dans le périmètre du QPV au sens strict. Malgré ces limites, ces indicateurs sont les plus fins disponibles à cette échelle : dans le cas de Laënnec, la correspondance entre le QPV et la population se déclarant locataire HLM de l'Iris nécessite de lire les indicateurs comme des ordres de grandeurs - en attendant des consolidations techniques plus poussés sur ce QPV nouvellement entrée en géographie prioritaire en 2024.

2.2 Éléments saillants de l'enquête écoute habitants 2024

- Un sentiment de bien-être **dans le quartier assez faible** (78%), de même que l'attachement au quartier (56%).
- Une faible part des habitants jugent que leur quartier s'est amélioré (9%), contre 22% en moyenne QPV. 42% estiment que le quartier s'est dégradé (sentiment d'augmentation de l'insécurité et de la délinquance notamment).
- **Un rapport à l'entretien du quartier plutôt satisfaisant** (62% en sont satisfaits contre 56% en moyenne).
- Une forte **insatisfaction de l'évolution des commerces** : 74% considèrent qu'il n'y a pas assez de commerces contre 46% en QPV.
- Un niveau d'association aux décisions publiques locales proche de la moyenne des QPV (21% contre 20%) et un rapport à l'engagement local qui tend à s'amenuir (-4 points en 5 ans).
- Un niveau d'adhésion aux structures socio-culturelles locales proche des autres territoires : 18 % des habitants interrogés (moyenne QPV 18%), seulement 12% considèrent que les actions à destination des adolescents sont suffisantes et efficaces.

2.3 Faits marquants et éléments de contexte à retenir

- Depuis 2020, GrandLyon Habitat n'a pas remis en location des logements qui nécessitaient des travaux dans la Cité Laënnec. Cela concerne aujourd'hui 100 logements sur les 378 de la résidence.
- Travaux de réhabilitation de la SACVL sur les résidences Ambroise Paré Laennec.
- Fermeture de la Yourte.



BAROMÈTRE ANNUEL PDT

LAËNNEC

NIVEAU D'ENGAGEMENT DES DEFIS

Défi 1. Proposer un accompagnement adapté



Défi 2. Créer du lien entre les personnes



Défi 3. Améliorer le cadre de vie et les logements



Défi 4. Assurer une éducation équitable pour les enfants du quartier



PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS À RETENIR

1 800 — Le nombre d'habitants d'un QPV entrant en Politique de la Ville

56 % — La part d'habitants sous le seuil de pauvreté

9 % — La part des habitants qui jugent que leur quartier s'est amélioré

74 % — La part des habitants considérant qu'il n'y a pas assez de commerces

34 % — La part des 16-25 ans non scolarisés ni en emploi ni en formation

ENSEIGNEMENTS

- Un quartier entrant en politique de la ville où de premières bases d'action collective et de connaissance du territoire ont été posées.
- Des dynamiques encore modestes mais qui permettent d'ouvrir des points de contact avec les habitants.
- Un territoire encore peu structuré à l'échelle du quartier, fonctionnant beaucoup par résidences, avec peu de lieux de centralité et peu d'habitudes de mobilisation collective.
- Une dynamique partenariale qui commence à se structurer, avec de premières démarches utiles de coordination et de diagnostic partagé, notamment avec les bailleurs, les écoles, le centre social et les acteurs de proximité.
- Un besoin encore important d'affiner la connaissance des besoins habitants avant de structurer des réponses plus stabilisées ou de multiplier les actions.

PERSPECTIVES

À court terme
2026 - 2027

- Consolider les premières actions engagées, sans multiplier les chantiers.
- Mieux qualifier les besoins des habitants, notamment seniors, familles, jeunes et parents.
- Renforcer les démarches d'aller-vers et les actions de proximité.
- Renforcer progressivement le tissu partenarial actif et mobilisé.

A moyen terme
2028 - 2030

- Installer des repères collectifs et une vie de quartier plus lisible.
- Rendre les réponses de proximité plus coordonnées et accessibles.
- Produire des améliorations plus visibles sur le cadre de vie.
- Stabiliser une dynamique territoriale associant davantage les habitants.

3 L'avancement par défi

3.1 Défi 1 – Proposer un accompagnement des habitant-es en fonction de leur spécificité

3.1.1 Le sens du Défi

Le quartier de Laënnec accueille une part importante de personnes âgées, souvent présentes depuis longtemps sur le territoire et vivant fréquemment seules. Il compte également des familles monoparentales, des ménages en situation de précarité malgré l'emploi, ainsi que certains jeunes peu ou pas accompagnés.

Ces situations appellent des réponses différenciées, adaptées aux besoins des publics : repérage de l'isolement, accès aux droits et aux services, soutien aux familles, accompagnement des jeunes et orientation vers les ressources existantes.

Horizon 2030

- Mieux identifier les besoins spécifiques des habitantes et habitants,
- Consolider les premières actions engagées, dans une logique d'accompagnement de proximité, progressive et ajustée aux réalités du quartier.

3.1.2 Ce qui a été enclenché

Les premiers mois de mise en œuvre ont surtout permis d'amorcer un travail d'aller-vers, de soutien aux initiatives des jeunes et de structuration de l'information entre partenaires. À ce stade, les actions engagées relèvent davantage de la constitution d'un socle de travail que d'une réponse déjà pleinement stabilisée, dans un quartier où la connaissance fine des besoins reste encore à consolider.

- **Un porte-à-porte auprès des seniors a été engagé**, en lien avec plusieurs partenaires (de la CPPA Coordination Partenariale Personnes âgées Lyon 8 et le secteur séniors du Centre social Laennec) et les bailleurs, afin d'informer les personnes âgées sur les ressources existantes et de repérer, lorsque cela est possible, des situations d'isolement ou de fragilité.
- **Une permanence de médiation-insertion emploi est proposée depuis janvier 2026 à Epi C'est Bon**, afin d'informer sur les actions, dispositifs, évènements et opportunités d'emploi.
- **L'accompagnement de projets portés par des jeunes du quartier s'est poursuivi autour du centre social Laënnec**, notamment à travers le Kiosque à projets (projet BUPA) et des initiatives telles qu'un voyage solidaire. Ces démarches constituent un premier levier pour favoriser l'accès des jeunes aux ressources de proximité, soutenir leur capacité d'initiative et mieux identifier leurs attentes.
- **Un Padlet à destination des professionnels a été mis en place**, sur le modèle d'autres quartiers notamment de Moulin à Vent, afin de faciliter le partage d'informations, la circulation des ressources et l'interconnaissance entre partenaires.
- **Un premier travail de lecture des besoins a été amorcé**, à partir des données disponibles, des retours du centre social et de premiers temps de parole habitante. Ce matériau reste encore limité, mais il permet d'identifier quelques publics et besoins à approfondir : séniors, familles monoparentales, jeunes, ménages en situation de pauvreté laborieuse, besoins possibles de répit, de soutien à la parentalité ou d'accès aux services. Les comités de locataires des résidences du QPV ont été rencontrés.

Sur un quartier qui entre dans la politique de la ville, les avancées sont encore « prudentes » cependant elles sont utiles et essentielles dans ce qu'elles ont permettent d'installer les bases d'un accompagnement plus adapté aux profils des habitantes et habitants et d'une activation / mobilisation du tissu d'acteurs locaux.

3.1.3 Effets attendus et premiers effets observés

Les effets attendus sur ce défi sont de mieux identifier les besoins spécifiques des publics du quartier, de faciliter l'accès aux services, aux droits et aux soins, de prévenir les situations d'isolement et de soutenir les capacités d'initiative des jeunes et des familles. L'enjeu est aussi de passer d'une connaissance encore générale du quartier à des réponses plus ajustées aux situations vécues.

À ce stade, les premiers effets observables restent modestes et **relèvent surtout de signaux d'activation**.

Le porte-à-porte auprès des seniors constitue ce qu'on pourrait qualifier de **« premier effet de contact »**. Il permet d'aller vers des personnes qui ne sollicitent pas toujours spontanément les structures ou dispositifs existants, et de rendre plus visibles certaines ressources. Il ne permet pas encore de conclure à une réduction de l'isolement, mais il pose les bases d'un repérage plus actif.

La permanence de médiation emploi-insertion vise particulièrement à toucher les personnes qui fréquentent peu ou pas les services publics de l'emploi afin de créer une relation de confiance pour leurs permettre de **raccrocher avec le droit commun**. Cette offre récente fera l'objet d'une première évaluation lors d'un comité de pilotage programmé en juillet.

L'accompagnement des projets de jeunes par le centre social **produit également un « premier effet de mobilisation »**. Les initiatives engagées montrent l'existence d'envies de projet et de capacités d'engagement chez certains jeunes du quartier. Ces dynamiques restent à consolider, mais elles constituent **un point d'appui pour travailler l'accès aux ressources, l'autonomie et le lien avec les acteurs** de proximité.

La mise en place du Padlet produit enfin **« un premier effet de lisibilité »** interne pour les professionnels. L'outil peut faciliter le partage d'informations et contribuer à éviter une dispersion des ressources, à condition d'être régulièrement alimenté et approprié par les partenaires.

Attention toutefois au terme d'effet, mais il permet de valoriser l'importance des bases qui sont posées, il est évidemment prématuré de parler d'effets « installés » sur l'accès aux droits, aux soins ou aux services. **Le principal acquis de l'année tient plutôt à l'amorce d'une méthode** : aller vers les publics, soutenir les initiatives existantes et commencer à outiller le réseau professionnel.

3.1.4 Perspectives et points d'attention

Pour la suite, la priorité sera d'affiner le diagnostic afin de mieux qualifier les besoins réels des habitantes et habitants. Le quartier dispose de quelques points d'appui, notamment le centre social, les bailleurs, les données disponibles et les premiers retours de terrain, mais la matière reste encore partielle. Il sera donc **important de croiser davantage les regards et de recueillir une parole habitante plus diversifiée,** notamment auprès des familles, des jeunes, des personnes âgées et des personnes isolées.

Le porte-à-porte auprès des seniors gagnera à être consolidé, en clarifiant les suites données aux situations repérées : orientation vers les services existants, relais vers les acteurs sociaux ou médico-sociaux, suivi éventuel des situations les plus fragiles. Le point de vigilance est de **ne pas susciter des attentes auxquelles les partenaires ne pourraient pas répondre dans la durée**.

Les besoins des familles monoparentales et des ménages en situation de pauvreté laborieuse devront également être mieux documentés. Les enjeux de répit, de soutien à la parentalité, d'accès aux droits ou de conciliation entre contraintes professionnelles et vie familiale peuvent apparaître comme des hypothèses de travail, mais devront encore être objectivés avant de structurer de nouvelles réponses.

L'accompagnement des projets de jeunes constitue sûrement un levier à maintenir, en veillant à ne pas le limiter à quelques initiatives ponctuelles. L'enjeu sera de faire de ces projets un support plus régulier d'expression, d'orientation vers les ressources de proximité et de reconnaissance de la place des jeunes dans le quartier.

La dynamique partenariale devra enfin continuer à être renforcée. Le Padlet peut devenir un outil utile, mais il ne suffira pas à lui seul, il devra s'inscrire dans un travail plus large d'activation des acteurs et d'interconnaissance, y compris sur les « méthodes de faire et d'agir » relatives à la Politique de la ville. La principale vigilance porte ainsi sur la capacité à **passer d'une phase d'installation à une organisation plus lisible, sans multiplier les actions avant d'avoir consolidé la connaissance des besoins et les relais opérationnels**.

3.2 Défi 2 – Créer du lien entre les personnes

3.2.1 Le sens du Défi

Le quartier de Laënnec est constitué d'un ensemble de résidences qui fonctionnent encore largement de manière indépendante, avec peu de liens à l'échelle du quartier dans son ensemble. Les partenaires observent des formes d'isolement importantes, ainsi qu'une cohabitation entre familles présentes de longue date et nouveaux habitants, sans véritables espaces ou habitudes de rencontre.

Le manque de lieux de centralité ou de convivialité limite également les occasions d'échange et contribue à un fonctionnement du quartier souvent réduit aux déplacements du quotidien.

Horizon 2030

- Renforcer les liens entre habitantes et habitants,
- Développer des espaces de rencontre,
- Favoriser une identité de quartier plus partagée, à différentes échelles (celle des résidences, du QPV et du quartier Laënnec plus largement),
- Lutter contre l'isolement et soutenir des dynamiques de solidarité et d'appartenance plus fortes.

3.2.2 Ce qui a été enclenché

Les premières actions engagées sur ce défi ont principalement porté sur la création de temps collectifs et de supports de rencontre à l'échelle du quartier. Dans un contexte marqué par un fonctionnement encore très résidentiel et peu de lieux de centralité identifiés, ces initiatives visent avant tout à créer des occasions de rencontre entre habitantes et habitants.

- **Une première fête de quartier est en cours d'organisation**, sous l'impulsion du centre social Laënnec et avec l'appui de partenaires du territoire. Pensée comme un rendez-vous annuel, cette première édition doit permettre de créer un temps convivial ouvert à l'ensemble des habitantes et habitants.
- En perspective toujours, **les 70 ans de la résidence Laënnec sont organisés par le bailleur GrandLyon Habitat** et aura lieu en juin 2026 ;
- **Le projet Blöffique Théâtre a été engagé**, avec des ateliers d'écriture et une déambulation dans le quartier autour du mobilier urbain et des espaces du quotidien. L'action vise à favoriser l'expression habitante, les échanges entre participants et une redécouverte sensible du quartier. Elle est aussi un support pour alimenter la dynamique partenariale et l'interconnaissance des acteurs.
- **Les Escales du vélo cargo ont été déployées** comme support d'animation mobile et de présence dans l'espace public, permettant d'aller à la rencontre des habitantes et habitants au plus près des lieux de vie.

- **Des projets ont également été portés autour de la Yourte**, avant finalement sa fermeture.

3.2.3 Effets attendus et premiers effets observés

Les effets attendus sur ce défi sont de favoriser les rencontres entre habitantes et habitants, de renforcer le sentiment d'appartenance au quartier et de soutenir des dynamiques collectives plus ouvertes. L'enjeu est également de créer des habitudes de participation dans un quartier récemment intégré à la politique de la ville et encore peu structuré autour d'espaces communs identifiés.

À ce stade, **quelques points d'appui ont été construits** et permettent moins de penser des effets ou des avancées d'ensemble que des productions à l'échelle des différentes actions menées, ce que la durée de l'action coordonnée permettra davantage de relier.

Les actions culturelles et les temps d'animation engagés **produisent des premiers espaces de rencontre entre habitants qui ne se côtoient pas nécessairement au quotidien**. Les ateliers proposés dans le cadre du projet Blöffique Théâtre **ouvrent notamment des possibilités d'expression et de dialogue** autour du quartier et de ses usages.

La préparation de la fête de quartier **contribue également à mobiliser progressivement des partenaires** et à installer l'idée d'un temps collectif partagé à l'échelle du territoire. Cette dynamique reste toutefois fragile et encore peu élargie, posant l'enjeu de la consolidation partenariale à mener.

Les Escales du vélo cargo permettent enfin une présence plus visible dans l'espace public et facilitent des contacts de proximité avec les habitants.

Avec des dynamiques qui restent encore à consolider et reposent sur un nombre limité d'acteurs mobilisés, le travail effectué a constitué **une mise en mouvement progressive**.

3.2.4 Perspectives et points d'attention

La poursuite de ce défi passera par la **consolidation de temps fédérateurs et réguliers à l'échelle du quartier**. La fête de quartier constitue à ce titre un enjeu important : au-delà de l'événement lui-même, l'objectif sera d'en faire un support durable de mobilisation et de coopération entre habitants, associations et partenaires.

Le développement d'actions dans l'espace public devra également être poursuivi afin de favoriser des rencontres plus spontanées et de toucher des habitants peu présents dans les dispositifs existants. Dans un quartier souvent décrit comme traversé et peu identifié comme lieu de vie partagé, l'enjeu sera de **créer progressivement des repères collectifs**. Il est possible à ce sujet de renforcer le lien avec les institutions de la Charte de coopération culturelle, qui peuvent proposer des actions hors les murs faciles à mobiliser.

Un autre enjeu portera sur « **l'affermissement » du tissu des acteurs impliqués**. À ce stade, la dynamique partenariale reste encore restreinte et repose fortement sur quelques structures et personnes ressources qui doivent s'approprier l'arrivée et l'engagement du PDT.

A ces divers titres, la fermeture de la Yourte peut constituer néanmoins un point de vigilance global – plus qu'en rapport direct à l'action – en interrogeant les capacités d'animation du territoire dans la durée.

3.3 Défi 3 – Améliorer le cadre de vie et les logements

3.3.1 Le sens du Défi

Le quartier de Laënnec est composé de nombreuses résidences, pour partie vieillissantes, aux architectures et aux configurations variées.

Le quartier dispose par ailleurs de peu d'espaces publics structurants. Les espaces extérieurs sont principalement situés au cœur des résidences et sont des espaces privés, appartenant aux bailleurs sociaux. Ils sont souvent traversés par des personnes extérieures au quartier et ne constituent pas toujours des lieux propices à l'installation, au jeu ou à la rencontre. Le manque d'aires de jeux, de commerces de proximité et de lieux de centralité limite ainsi les possibilités de vie de quartier.

Horizon 2030

Un quartier agréable, dans lequel on se sent bien et en sécurité. Un quartier qui se transforme, qui accueille de nouvelles familles au travers de quelques opérations nouvelles.

3.3.2 Ce qui a été enclenché

Les premières actions engagées sur ce défi portent principalement sur l'amélioration du cadre résidentiel, le repérage des dysfonctionnements dans les espaces du quotidien et la sensibilisation aux usages des espaces publics.

- **Des travaux de réhabilitation de résidences de la SACVL ont été réalisés**, pour contribuer à l'amélioration du cadre bâti et de l'image de certaines copropriétés ou ensembles résidentiels.
- **Des diagnostics en marchant ont été mis en place avec les bailleurs et les représentants habitants**, permettant d'identifier des problématiques de cadre de vie, de propreté, d'usages ou d'entretien directement sur le terrain.
- **Le dispositif Booster (métropole de Lyon) doit être mobilisé** afin de conduire des actions de sensibilisation autour des déchets, des encombrants et des usages des espaces collectifs, en articulation avec les services de droit commun compétents en matière de collecte et avec les bailleurs sociaux
- Des moyens financiers supplémentaires qui permettent aux bailleurs sociaux de faire du sur-entretien et des nouveaux aménagements dans les espaces extérieurs des résidences

Ces actions traduisent une première volonté de traiter les questions de cadre de vie de manière concrète et partenariale, en associant davantage les acteurs présents sur le quartier.

3.3.3 Effets attendus et premiers effets observés

Les effets attendus sur ce défi sont d'améliorer la qualité du cadre de vie, de renforcer l'attention portée aux espaces communs et de favoriser des usages plus apaisés des espaces résidentiels et publics.

Les travaux réalisés sur certaines façades vont permettre de produire un premier effet visible d'amélioration du bâti. Les diagnostics en marchant permettent quant à eux une mise en discussion plus concrète des problématiques du quartier entre bailleurs, partenaires et, ponctuellement, habitants, sur un quartier où le diagnostic partagé et affiné reste à construire, ils constituent donc un premier outil d'observation collective et de priorisation des besoins qu'il faudra d'ailleurs consolider par d'autres voies complémentaires d'objectivation, d'exploration et de partage.

Sur un territoire entrant en QPV, les travaux ont ainsi permis au PDT de s'appuyer sur une amélioration progressive de la coordination et du repérage des enjeux, avec une mise en mouvement opérationnel qui constitue une première brique à partir de laquelle continuer à tirer le fil de la mise en œuvre du plan d'action.

3.3.4 Perspectives et points d'attention

La poursuite de ce défi nécessitera de **maintenir une coordination étroite entre bailleurs, services de droit commun et acteurs de proximité** afin d'assurer un suivi dans le temps des problématiques repérées et de se doter d'une capacité opérationnelle connectée aux orientations du PDT.

Il existe un **enjeu de renforcement du partage d'informations et de réactivité collective** face aux difficultés signalées sur le quartier, ainsi que d'**accompagnement des actions sensibilisation par une réflexion plus large** sur les usages des espaces collectifs et sur l'appropriation des espaces extérieurs par les habitantes et habitants.

3.4 Défi 4 – Assurer une éducation équitable aux enfants du quartier

3.4.1 Le sens du Défi

Le quartier de Laënnec bénéficie d'une proximité entre les structures de petite enfance, les écoles, le collège et les équipements de proximité. Cette configuration constitue un point d'appui pour favoriser la continuité des parcours éducatifs.

Pour autant, plusieurs enjeux demeurent : mieux comprendre les évolutions de scolarisation et de mixité sociale, renforcer les liens entre parents et équipes éducatives, et mieux accompagner les enfants aux besoins spécifiques, notamment en situation de handicap.

Horizon 2030

- Des relations plus fortes et apaisées entre les familles et les acteurs éducatifs institutionnels
- Des climats scolaires plus apaisés tant à l'école élémentaire qu'au collège et une attractivité renforcée des écoles publiques du quartier
- Des actions renforcées autour des enjeux de parentalité avec une place centrale du centre social Laënnec
- Des jeunesses accompagnées dans leur parcours de vie et professionnel

3.4.2 Ce qui a été enclenché

La dynamique engagée sur ce défi reste encore en phase d'amorçage. Les premières actions ont surtout permis d'aller dans le sens d'une présence partenariale sur le territoire et d'identifier la nécessité de renforcer les liens de proximité avec les habitantes et habitants :

- **Le point écoute jeunes** (Maison des ados) à la MJC Mermoz-Laennec ;
- **Un rapprochement entre la crèche Mini-home et l'école maternelle Édouard Herriot** a été engagé afin de faciliter la transition entre la crèche et la maternelle, à travers des visites, activités et comptines communes. Cette dynamique a permis de relancer le collectif « transition crèche-maternelle » réunissant les professionnel-les des 0-6 ans ;
- **Une webradio a été lancée à l'école Édouard Herriot** afin de favoriser l'expression des enfants et de valoriser leur parole à l'échelle du quartier ;
- **Des actions de formation à destination des agents municipaux intervenant dans les écoles** ont été déployées afin de renforcer les postures éducatives et la compréhension des réalités familiales. Elles portent notamment sur les enjeux de l'éducation prioritaire, la précarité et la co-éducation. Une sensibilisation sur les violences éducatives ordinaires va être proposée en octobre prochain ;
- **Des travaux d'accessibilité ont été finalisés à l'école Édouard Herriot**, avec l'installation de deux ascenseurs. Ces aménagements facilitent les déplacements au sein d'un établissement accueillant trois classes ULIS et améliorent les conditions d'accueil de tous les élèves ;

- **Une présence régulière du Centre social Laënnec et de la MJC Laënnec-Mermoz** a été mise en place **au sein du collège Mermoz** afin de proposer des animations et renforcer les liens avec les jeunes ;
- **Un travail partenarial a été engagé au collège Mermoz** autour de l'accompagnement et de la prise en charge des élèves exclus temporairement.

Comme dit précédemment, la fermeture de la Yourte et le départ de sa coordinatrice ont cependant réduit certains appuis de proximité qui participaient à l'animation du territoire.

3.4.3 Effets attendus et premiers effets observés

Les effets attendus sur ce défi sont de renforcer la présence des acteurs sur le quartier, de développer une participation habitante plus régulière et de structurer progressivement une dynamique collective à l'échelle du territoire.

À ce stade et comme sur les autres défis, il est compliqué d'envisager une logique de transformation, néanmoins l'engagement d'un certain nombre d'initiatives pose des bases intéressantes pour la suite, à l'exemple de l'action conduite autour de l'école, qui ouvre des points de contact, ou des réflexions engagées autour d'animations en pied d'immeuble qui témoignent également d'une volonté de développer des formats plus accessibles et plus proches du quotidien des habitants, notamment pour aller vers des publics peu mobilisés.

Ce sont là des points d'appui qui sont de nature à permettre, à terme, un renforcement effectif de l'animation territoriale et de construire des modalités d'intervention adaptées à un quartier encore peu structuré collectivement.

3.4.4 Perspectives et points d'attention

Les perspectives du Défi 4 restent centrées sur l'enjeu d'une éducation plus équitable pour les enfants et les jeunes du quartier, en tenant compte des réalités sociales et familiales identifiées sur le territoire. Dans un contexte marqué par des situations de fragilité économique, de monoparentalité et par une connaissance encore partielle des besoins des familles, l'enjeu est de **renforcer progressivement les conditions favorables aux parcours éducatifs des enfants**, sans multiplier les dispositifs, mais en s'appuyant davantage sur les ressources existantes, la coordination des acteurs et la participation des familles.

Le travail engagé avec les écoles constitue un premier point d'appui qu'il conviendra de consolider. Les perspectives portent notamment sur le renforcement des liens avec les familles, le développement d'actions de proximité et une meilleure articulation entre acteurs éducatifs, sociaux et associatifs.

Les démarches d'aller-vers, notamment en pied d'immeuble, apparaissent comme un levier important pour mieux comprendre les attentes des parents, favoriser le dialogue avec les familles et identifier plus finement les besoins éducatifs, de soutien à la parentalité ou d'accès aux ressources du territoire.

Un point de vigilance portera sur la capacité à maintenir une dynamique éducative dans un contexte partenarial encore fragile.

4 Enseignements transversaux et perspectives

4.1 Les principaux enseignements après un an



Après une première année de mise en œuvre, le Projet de territoire de Laënnec apparaît encore dans une phase d'installation. Les actions engagées permettent surtout de **poser les premières bases d'un travail collectif sur un quartier récemment entré en politique de la ville, où la connaissance fine des besoins, des usages et des dynamiques habitantes reste encore à consolider**.

Le principal enseignement tient à ce passage progressif d'un quartier encore peu structuré comme territoire d'action publique à un quartier sur lequel **des premiers repères communs commencent à se construire**. Les démarches d'aller-vers, les premiers temps collectifs, les diagnostics en marchant, les actions avec les jeunes ou les écoles ne produisent **pas encore d'effets d'ensemble, mais ils permettent d'ouvrir des points de contact, de mieux identifier certains besoins et de rendre plus concrète la présence des partenaires**.

Cette première année confirme aussi que les enjeux de Laënnec sont fortement liés entre eux. L'isolement des personnes âgées, la fragilité de la vie de quartier, les besoins des familles, les questions éducatives et les problématiques de cadre de vie renvoient tous à **un besoin de renforcer la proximité, les liens et la lisibilité des ressources notamment existantes**. Dans un quartier composé de résidences relativement peu reliées entre elles, avec peu de lieux de centralité, l'action engagée doit encore trouver ses rythmes, ses relais et ses espaces d'ancrage.

L'enjeu qui se dessine pour la suite sera de consolider ces premières bases, d'élargir progressivement le cercle des acteurs mobilisés et de mieux associer les habitantes et habitants, sans multiplier les actions avant d'avoir stabilisé les méthodes, les relais et la connaissance du territoire.

4.2 Les différents enjeux d'évolution pour la suite du PDT

Cette première lecture transversale des enseignements invite donc à **poursuivre le PDT dans une logique de consolidation progressive**. Les bases posées en 2025 sont utiles et restent encore fragiles. L'enjeu n'est pas de changer de cap mais bien de **donner de la continuité, de la lisibilité et une forme « d'épaisseur » aux dynamiques engagées**.

Mieux qualifier les besoins du quartier. Les actions engagées ont ouvert des points de contact, mais la connaissance des situations habitantes reste encore partielle. Il s'agira notamment de mieux comprendre les besoins des personnes âgées isolées, des familles, des jeunes et des parents, afin d'éviter de construire des réponses sur des hypothèses trop générales.

La consolidation de la présence de proximité. Les démarches d'aller-vers, les actions en pied d'immeuble, les animations mobiles ou les temps avec les écoles apparaissent comme des formats adaptés au quartier. Leur intérêt dépendra toutefois de leur régularité, de leur capacité à toucher des habitants peu présents dans les structures, et des suites concrètes données aux besoins repérés.

La structuration de la vie de quartier. Dans un territoire où les liens restent souvent limités à l'échelle des résidences, il s'agira de proposer et maintenir des temps simples de rencontre, de soutenir les initiatives

habitantes et de faire émerger progressivement des repères communs, sans chercher à créer trop vite une dynamique collective qui n'est pas encore installée.

Le cadre de vie en « fil de travail ». Les diagnostics en marchant, les liens avec les bailleurs et les premières actions de sensibilisation constituent des appuis, mais devront être suivis dans le temps pour produire des améliorations visibles et compréhensibles par les habitants.

La suite du PDT suppose enfin de **renforcer l'animation partenariale**. Le territoire dispose de quelques acteurs clés, en particulier le centre social, mais le portage reste encore resserré. L'enjeu sera d'élargir progressivement ce tissu de des partenaires, d'activer au mieux la place de chacun dans la dynamique d'ensemble et de sécuriser les conditions d'une mobilisation dans la durée.



Document réalisé avec l'appui de Pluricité